

Aux habitants concernés  
**1188 Gimel**

Lonay, le 7 mars 2025

**AFFAIRE n° 20'004 \_ Réhabilitation de l'hôtel de l'Union**

**Avis de travaux de désamiantage**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que des travaux de désamiantage auront lieu à l'hôtel de l'Union du

**Mardi 11 mars 2025 au vendredi 4 avril 2025**

Dès lors, nous vous signalons que durant cette période, l'installation doit pouvoir fonctionner 24h/24h, ceci pour des raisons de sécurité. Nous tenons, d'ores et déjà, à vous présenter nos sincères excuses pour les désagréments que cela pourrait occasionner.

D'autre part, nous vous remercions de **ne pas intervenir sur les machines de désamiantage ni altérer leur fonctionnement** durant cette période afin de ne pas perturber le bon déroulement des travaux.

En restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

FL Architecture & Associes SA